

Orléans Métropole

Le NPRU d'Orléans Métropole comprend deux quartiers d'intérêt national aux caractéristiques très différentes. À l'est du centre d'Orléans, le quartier de l'Argonne se présente comme un faubourg remarquablement composite où s'entremêlent habitat collectif et pavillons. Au sud, le grand quartier de la Source, historiquement conçu comme une ville nouvelle, s'appuie sur la proximité de l'Université et du CNRS pour s'affirmer comme pôle de services dans le Sud Métropole. Appuyé sur des outils participatifs plus directs, le NPRU affiche de nouvelles ambitions de changement d'image, d'accueil d'une nouvelle économie et d'intégration de la nature en ville.

NPRU : mobilisation de deux quartiers moteurs



"Une nouvelle vision pour deux grands quartiers en renouvellement : de la réparation urbaine à l'inclusion des habitants dans les dynamiques métropolitaines"

Commanditaire

ORLÉANS MÉTROPOLE

2016-2018

"Mission d'Assistance à l'élaboration d'Ouvrage pour la mise en œuvre du protocole de préfiguration et la préparation des conventions pluriannuelles de renouvellement urbain des quartiers de la Source et de l'Argonne"

Missions

Accompagnement sur le volet concertation - participation

Mise en place d'un collectif de mobilisation (conseil citoyen, centres sociaux, acteurs de l'insertion...), préparation et animation d'une trentaine d'ateliers et des Assises de la concertation.

Programmation urbaine et environnementale

Vocation et positionnement des quartiers dans le projet métropolitain, élaboration et mise à jour des Plans guide et Plan programme, déclinaison programmatique et opérationnelle à l'échelle de sous-secteurs de projet, estimations économiques et pré-bilans financiers.

Consultations études stratégiques et missions de MOE urbaine

Cahiers des charges et suivi des études stratégiques : promotion et valorisation des quartiers, diversification de l'habitat, stratégie économique..., préparation des consultations de MOE urbaine.

Préparation des instances nationales : assistance à la finalisation des dossiers présentés en RTP et en CNE (Comité National d'Engagement de l'ANRU).